Zeitschrift: Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft =

revue de la Société Suisse des Bibliophiles

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft

Band: 45 (2002)

Heft: 3

Artikel: La Société typographique de Neuchâtel (1769-1789) : un rayonnement

européen dans l'Europe des lumières

Autor: Schlup, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MICHEL SCHLUP

LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE NEUCHÂTEL (1769-1789): UN RAYONNEMENT EUROPÉEN DANS L'EUROPE DES LUMIÈRES¹

Le 19 septembre 1769, quatre bourgeois de Neuchâtel se présentent au conseil exécutif de la ville pour prêter le serment d'imprimeur: le banneret Frédéric-Samuel Ostervald (1713–1795), Jean-Elie Bertrand (1737–1779), ministre et professeur de belles-lettres, Jonas-Pierre Berthoud, maître d'écriture, et Samuel Fauche (1732–1803), libraire et éditeur. Ces quatre personnalités viennent de s'associer pour fonder une imprimerie et une maison d'édition: la Société typographique de Neuchâtel.

Leur intention est de réimprimer et de contrefaire les livres français à la mode et de les écouler dans toute l'Europe.

Pendant vingt ans (1769–1789), la Société typographique fournira le marché français et européen de réimpressions d'ouvrages à succès: livres encyclopédiques et philosophiques, romans à la mode, théâtre, relations de voyage etc. Pour les besoins de son commerce, elle tissera, en Suisse et à l'étranger, un vaste réseau de correspondants comptant les principaux libraires de l'époque, mais aussi des imprimeurs, des papetiers, des fabricants de caractères, des hommes d'affaires, des banquiers, des ministres, des diplomates, des écrivains, des artistes, ainsi qu'une foule de particuliers.

Par un heureux hasard, les archives de la Société typographique nous sont parvenues à peu près complètes. Composées entre autres de livres de comptes, de registres de salaires et d'une correspondance foisonnante, riche de quelque 24 000 lettres, elles constituent une mine de renseignements exceptionnelle sur la fabrication, l'édition et le commerce du livre au XVIII^e siècle. Acquises en 1932 par la

Bibliothèque de la ville de Neuchâtel – aujourd'hui Bibliothèque publique et universitaire – elles ont déjà permis la publication de nombreuses études² qui ont renouvelé profondément l'histoire intellectuelle neuchâteloise et européenne.

Une conjoncture favorable

Le lancement de la Société typographique correspond à une période particulièrement favorable pour l'imprimerie et la librairie. La consommation littéraire explose alors dans la plupart des pays européens. Elle porte surtout sur les livres publiés en français, qui est alors la langue de culture des élites. De Lisbonne à Saint-Pétersbourg, en passant par Londres ou Berlin, celles-ci se piquent de lire dans la langue de Voltaire les dernières nouveautés parisiennes. Elles s'engouent de tout, mais en particulier de littérature encyclopédique et philosophique. Les esprits les plus avancés se tournent vers les pamphlets politiques et anticléricaux, les chroniques scandaleuses; certains se délectent de livres déshonnêtes et libertins dont la production ne cesse d'augmenter.

Les difficultés que traverse l'édition française constituent un autre facteur en faveur de l'entreprise neuchâteloise. Paralysée par une administration tracassière et un système complexe en matière de censure et de privilège, la production typographique stagne dans le royaume. Cette situation incite les écrivains français à publier leurs textes dans des pays plus complaisants. Pour les accueillir et satisfaire une demande en constante progression, une chaîne de

presses dites «périphériques» se forme autour de la France, passant par Londres, Amsterdam, Liège, Bruxelles, Deux-Ponts, Kehl, Genève, Lausanne et ... Neuchâtel. Toutefois, ces établissements produisent peu d'éditions originales. Profitant de l'absence d'une législation internationale en matière de droit d'auteur, ces nouveaux entrepreneurs, particulièrement agressifs, se lancent dans la pratique lucrative de la contrefaçon; ils pillent les œuvres des écrivains à la mode et réimpriment à tour de bras les best-sellers de l'époque. Allégées des droits d'auteur, établies plus modestement que les éditions originales, les réimpressions pirates touchent un très large public car elles sont offertes à des prix avantageux. Elles inondent tous les marchés européens où elles circulent librement pour autant qu'elles n'y heurtent pas les sensibilités politiques ou religieuses. Une grande partie de cette production, établie au détriment des éditeurs français, doit naturellement être importée clandestinement dans le royaume.

A Neuchâtel, la fondation de la Société typographique s'inscrit enfin dans un environnement politique relativement propice. Depuis 1707, le pays n'est plus dans l'orbite de la France catholique. La principauté dépend des Hohenzollern. Les nouveaux éditeurs peuvent se livrer au piratage de la production française sans craindre la police royale. Ils ont aussi l'avantage de dépendre d'un prince prussien, professant la même religion qu'eux et gouvernant en despote éclairé. De fait, le pouvoir s'exerce discrètement dans la principauté dirigée par des gouverneurs très peu présents et un Conseil d'Etat relativement complaisant où les lumières philosophiques commencent à s'infiltrer. Les imprimeurs ne disposent pas pour autant d'une absolue liberté. Ils doivent prêter serment et ont l'obligation de soumettre leurs publications à des censeurs. Tout imprimé trop hardi, portant atteinte au pouvoir politique, à l'Eglise ou aux bonnes mœurs est immédiatement

interdit. Les éditeurs craignent par dessus tout les réactions de la très conservatrice Vénérable Classe des pasteurs neuchâtelois et l'intervention des puissances voisines, de la France et de Berne, qui font pression sur les autorités neuchâteloises dès qu'elles repèrent une publication contraire à leurs intérêts, sortie d'un atelier de la principauté.

La création d'une imprimerie et d'une maison d'édition orientée sur le grand marché européen est une entreprise nouvelle à Neuchâtel. Si l'on excepte l'activité de Pierre de Vingle (1533–1535), au moment de la Réformation, les éditeurs neuchâtelois se sont bornés jusqu'alors à satisfaire les besoins de la clientèle indigène. Les ouvrages qu'ils mettaient sous presse touchaient essentiellement à la vie politique, judiciaire, militaire et religieuse du pays. Rares sont les publications neuchâteloises qui ont eu une audience suisse, voire européenne, avant la fondation de la Société typographique: on ne peut guère signaler que les ouvrages

LÉGENDES POUR LES QUATRE PAGES SUIVANTES

- I Echantillon des archives et de la production de la Société typographique. Photo Giorgio Savini, Le Locle.
- 2 Le banneret Frédéric-Samuel Ostervald, le grand patron de la Société typographique. Eau-forte d'Abram-Louis Girardet, tiré des «Etrennes historiques et intéressantes» de 1797.
- 3 Le professeur Jean-Elie Bertrand. Eau-forte d'Abram-Louis Girardet, tiré des «Etrennes historiques et intéressantes» de 1797.
- 4 Un des rares ouvrages de grand format sortis de l'atelier de la Société typographique.
- 5 Un atelier d'imprimerie au XVIII^e siècle, par Charles-Nicolas Cochin le jeune.
- 6 Modèle de lettres de type Fournier (ms Société typographique).
- 7 Modèles de vignettes de fonte (ms Société typographique).
- 8 Voltaire, à Ferney, dessiné le 4 juillet 1775 par Dominique Vivant Denon, gravé en taille-douce par Née et Masquelier (collection Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel).
- 9 Page de titre de la contrefaçon neuchâteloise du «Système de la nature».
- 10 Page de titre de la contrefaçon neuchâteloise des «Questions sur l'Encyclopédie» de Voltaire.









NOUVEAUX ESSAIS

NOBLESSE,

Où , après avoir recherché l'origine & l'état civil de l'homme noble chez les peuples connus , on se propose de le guider dans les dissèrens âges & emplois de la vie.

P A a M. Baatuks, Seigneur de Marmorierer, el-devant chargé des affaires de France auprès du Corps Helvérique & Capitaine d'Infanterie, premier Maréchal-des-logis du Régiment des Gardes Suides, Gouverneur honoraire des Pages de Madame, Secrenire particulier de Montigueur le Comte d'Artoris, de Vacadienie royale des Sciences, Inférpions & Belles-Lettres de Touloufe, de la Société des Phyficiens de Bâle, & de la Société économique de Berne.

O quam contempta res est homo, nist supra humana surrexerit : Sunec. Nat. Quast. Lib. I. in presi.

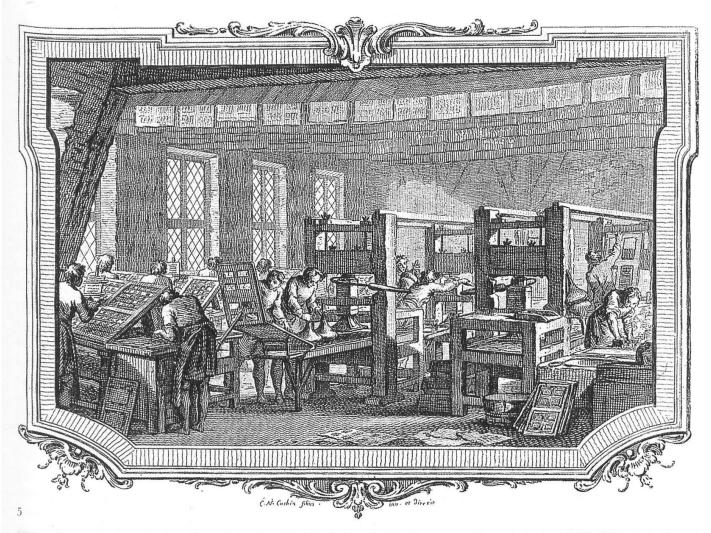
TOME PREMIER.



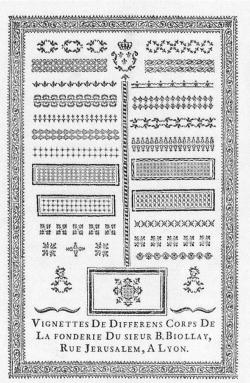
A NEUCHATEL, De l'Imprimerie de la Société Typographique.

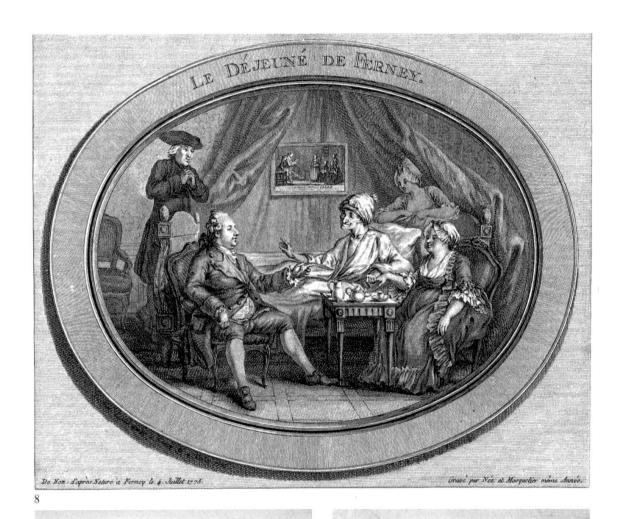
M. DCC. LXXXI.

AVEC PERMISSION DU GOUVERNEMENT.











Des loice du monde Physique & du monde moral.

Par M. MIRABAUD, 75em

Secrétaire perpétuel. Pou des Quorante de l'Acadenie Françaife.

Nouvelle Edition à laquelle on a joint plusieurs pieces des meilleurs Auteurs relatives aux memes objets.

Natura rerum vis atque majestas in omnibus mo-mentis side caree, si quis modo partes ejus, ao non tosam complectatur animo.

PLIN. HIST. NATUR. Lib. VII.

PREMIERE PARTIE.



LONDRES, MDCCLXXL

QUESTIONS L'ENCYCLOPÉDIE,

DES AMATEURS.

NOUVELLE ÉDITION.

Soigneusement revue, corrigée & augmentée.

PREMIERE PARTIE.



M. DCC. LXXI.

Les débuts de la Société typographique

du théologien Jean-Frédéric Ostervald, et en particulier sa fameuse révision de la *Bible* publiée pour la première fois en 1744, le *Droit des gens* (1758) d'Emer de Vattel et les livraisons mensuelles du *Mercure suisse* (dès décembre 1732) devenu le *Journal helvétique*³.

La première direction

Les documents ne permettent pas de définir clairement la part que les quatre fondateurs prennent dans la gestion de l'entreprise. Il est certain toutefois qu'Ostervald y occupe une position dominante. Tout l'y conduit, sa notabilité, son autorité politique (en sa qualité de banneret, qui en fait le protecteur et le défenseur des bourgeois, il fait partie du conseil exécutif de la Ville) et intellectuelle (auteur de plusieurs ouvrages et peut-être de l'article «Neuchâtel» dans l'Encyclopédie), son âge respectable – il a 56 ans au moment de la création de la Société typographique. Principal correspondancier de l'entreprise, il est un homme de contact qui sait utiliser ses nombreuses relations. Il est son ambassadeur à l'extérieur et le principal acteur de sa stratégie éditoriale. Grâce à son goût inné des affaires, il procure d'emblée plusieurs commandes importantes à la Société typographique.

Agé de 32 ans, le professeur Jean-Elie Bertrand travaille dans l'ombre d'Ostervald, dont il épouse une des filles en 1770. Homme de cabinet, il assure surtout des travaux d'intendance et d'édition. Il se voit confier la rédaction du Journal helvétique et la direction scientifique de la grande entreprise typographique de la Société typographique: la réimpression de la Description des arts et métiers.

Guère plus âgé que Bertrand, le libraire Samuel Fauche travaille dans le secteur commercial de la Société et s'occupe en particulier des expéditions.

On ignore tout en revanche du rôle joué par Jonas-Pierre Berthoud qui quitte la Société typographique en 1770 déjà. A peine constituée, la Société typographique élabore des plans d'impression ambitieux. Elle fait des démarches pour participer à une éventuelle réimpression de l'Encyclopédie. Par le truchement de Jean-Frédéric Perregaux (1744–1808), un banquier neuchâtelois établi à Paris, futur directeur de la Banque de France, elle offre ses presses à Charles-Joseph Panckoucke qui détient les droits du Dictionnaire. Elle songe aussi à établir une réimpression inquarto de la grande Description des arts et métiers publiée à Paris sous les auspices de l'Académie des sciences.

L'établissement de l'entreprise est mené tambour battant. Le Ier août 1769, les directeurs achètent les trois presses et tout l'équipement de la plus grosse imprimerie de la place, dirigée par la Veuve Droz. Ils reprennent en même temps les droits du Journal helvétique et de la Feuille d'Avis, propriété de la famille Droz. Logée tant bien que mal pendant une année dans un logis de fortune, l'imprimerie est réinstallée en 1770 au rez-de-chaussée de la maison acquise par le professeur Jean-Elie Bertrand à l'angle de la rue du Bassin et de la rue des Epancheux (aujourd'hui Saint-Honoré). Face au lac, où la vue s'étend, par temps clair, jusqu'à la chaîne des Alpes, la demeure occupe un emplacement idyllique. Avec ses fenêtres qui donnent sur le sud, l'atelier bénéficie la journée d'un bel éclairage naturel. En décembre 1770, il abrite 4 presses doubles roulantes autour desquelles s'activent une vingtaine d'ouvriers. - Mouvementées, les premières années de la Société typographique sont marquées par un immense scandale public et des dissensions internes.

L'édition des «Questions sur l'Encyclopédie» (1771–1772) et du «Système de la nature» (1771)

L'intention première des directeurs de la Société typographique était de se vouer à la réimpression d'ouvrages, et non de faire de l'édition. Mais Ostervald est prêt à faire une exception avec Voltaire. Il réussit à se mettre en contact avec l'écrivain grâce à l'entremise d'Elie Bertrand, oncle de Jean-Elie. Il est même reçu à Ferney, où il est impressionné par la vitalité de l'homme de lettres âgé alors de 77 ans, travaillant «12 h, & audelà chaque jour, dans son lit, avec une application une présence d'esprit & un ton de gayeté admirable, écrivant, causant & dictant tout à la fois, entouré de livres & de papiers. Cela passe les forces ordinaires de l'humanité & il faut l'avoir vu pour pouvoir le croire4.» Mais Voltaire reste fidèle à Gabriel Cramer auquel il réserve l'exclusivité de ses œuvres. Il consent toutefois que la Société typographique fasse une contrefaçon des Questions sur l'Encyclopédie sur la base des bonnes feuilles de l'édition genevoise après qu'il les aura revues et retouchées. L'opération doit bien sûr se faire discrètement à l'insu de Cramer. Mais ce dernier finira par découvrir le pot aux roses. Commencée en décembre 1770, l'impression s'achèvera au printemps 1772, formant un ensemble de neuf volumes in-octavo. Avec la publication des Questions, la Société typographique s'écarte délibérément de la ligne de conduite qu'elle s'est fixée à l'origine, d'exclure «tous les Ecrits polémiques ou critiques, toutes les disputes & les querelles qui font l'opprobre de la Littérature⁵». Ce faisant, elle prend des risques car il s'agit de textes philosophiques audacieux qui peuvent tomber sous le couperet de la censure et être saisis, tant dans la principauté, qu'à l'étranger. Pour éviter d'être inquiétés par les autorités du pays, les patrons de la Société typographique préfèrent jouer franc jeu d'autant qu'ils sont liés par leur serment d'imprimeurs. Les Questions sont donc soumises aux censeurs de la Seigneurie et de la Ville. Ceux-ci donnent leur accord, du moins à partir du volume 6, en précisant que la permission d'imprimer n'est accordée que «sous la réserve qu'il ne sera ni vendu ni débité dans l'Etat, mais uniquement pour le faire transporter, ailleurs, ou on a commission de le faire parvenir⁶». La hardiesse de l'ouvrage n'échappe donc pas aux deux magistrats assez éclairés et astucieux pour préserver à la fois les affaires de la Société et éviter de contaminer l'esprit de leurs bons concitoyens.

Dans la tourmente (juin-août 1771)

Ce stratagème échoue malheureusement avec le Système de la nature d'Holbach, une autre réimpression philosophique, mais autrement plus dangereuse que les Questions de Voltaire. Dès sa parution à Londres, en 1770, sous le nom de M. Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'ouvrage fait scandale. Jamais philosophe du XVIIIe siècle n'avait exprimé avec autant de hardiesse les thèses du matérialisme athée. Condamné par le Parlement de Paris en août 1770, l'ouvrage connaît un immense succès clandestin. Il suscite évidemment les convoitises des contrefacteurs. La Société typographique n'échappe pas à la tentation malgré les risques encourus. L'entreprise se concrétise après le passage, à Neuchâtel, en novembre 1770, du libraire flamand Jean-Louis Boubers, qui charge la Société typographique d'imprimer pour son compte 500 exemplaires dudit ouvrage. Avant de s'engager dans cette entreprise délicate, Ostervald prend soin de consulter les deux censeurs. Ceux-ci accordent leur permission: «moyennant qu'on n'en indiquerait pas dans le titre le lieu de l'impression et qu'on n'en débitât aucun exemplaire dans le pays⁷». Commencée le 8 décembre 1770, l'impression de l'ouvrage est achevée le 27 avril 1771. Outre les 500 exemplaires destinés à Boubers, à Bruxelles, quelque 1160 exemplaires partent de Neuchâtel au printemps 1771, expédiés un peu partout en Suisse et en Europe, à des grossistes de Genève, Lausanne, Clèves, Lunéville, Lyon, Grenoble, etc. ... Malgré la célérité de l'impression, la vente est déjà contrecarrée par l'apparition sur le marché de plusieurs contrefaçons. Boubers se plaint ainsi d'avoir été servi trop tard.

Pour se couvrir et montrer qu'ils ne souscrivent pas aux thèses du Système, les éditeurs neuchâtelois ont ajouté dans leur édition le réquisitoire du chancelier Séguier sur lequel s'était fondé l'arrêt du Parlement de Paris condamnant l'ouvrage. Cette précaution ne préviendra pas le scandale lorsque la Vénérable Classe des pasteurs a vent de l'impression en juin 1771. Elle Présente immédiatement des remontrances au Conseil d'Etat et au Conseil exécutif de la Ville. L'affaire prend rapidement de l'ampleur. Elle suscite même une plainte officielle de leurs Excellences de Berne (18 juillet 1771). Toute la bonne société neuchâteloise est en émoi, si l'on en croit Henri-David de Chaillet, alors jeune proposant. Le futur rédacteur du Journal helvétique note dans son journal: «J'allai demander à dîner à M. Bertrand ... un peu passionné contre la Compagnie qui, à l'occasion de ce Système de la nature ... avait fait des démarches pour l'inquiéter, en sorte que le peuple de la campagne surtout, grâce à son peu de bon sens, le regardait, lui et M. le Banneret, comme des impies et des athées. Et en effet, tous ceux à qui j'en entendis parler braillaient comme des bêtes; et ma mère, et ma tante la Châtelaine, et Mme Guy, et Mlle Cartier, et le régent, tous ces saints criaient à pleine tête et déraisonnaient à l'envi8.»

Ostervald se voit contraint de renoncer à sa charge de banneret et Bertrand est déchu du Saint Ministère. Condamné par un mandement répandu le 22 août 1771 dans tout le pays, l'ouvrage est brûlé publiquement le 26 septembre suivant à la Croix-du-Marché.

Le 22 août 1771, Voltaire tentera de venir en aide à Ostervald en intercédant en sa faveur auprès de Frédéric II:

«Sire, Votre majesté va rire de ma requête: elle dira que je radote. Je lui demande une place de conseiller d'Etat. ... C'est pour un banneret ou banderet de votre principauté

de Neuchâtel, nommé Ostervald qui est persécuté par les prêtres. ... Cet homme est d'un esprit très doux, très conciliant et très sage, et en même temps d'une philosophie intrépide, capable de rendre service à la raison et à vous et également attaché à l'un et à l'autre. Il est de votre siècle, et les Neuchâtelois sont encore du XIII^c ou du XIV^c. Ce n'est pas assez que la prêtraille de ce pays là ait condamné Petitpierre pour n'avoir pas cru l'enfer éternel; ils ont condamné le banderet Ostervald pour n'avoir point cru l'enfer du tout⁹.»

Peine perdue. Le roi doit avouer son impuissance à imposer sa volonté à ses sujets. Malgré la violence de l'orage déclenché par les pasteurs neuchâtelois, la Société typographique n'est pas emportée, sans doute grâce à la position sociale et à la respectabilité d'Ostervald et de Bertrand. Les attaques de la coterie conservatrice incitent toutefois les directeurs à rivaliser de prudence. Ils bannissent de leurs presses les «choses trop fortes». Ils ne se privent pas pour autant de vendre les exemplaires du Système qu'ils ont encore en magasin et de se lancer dans le commerce des livres prohibés.

Bertrand fera malgré tout amende honorable quelques années plus tard et sera réintégré dans la Classe en 1775, mais Ostervald ne retrouvera sa place au sein du Conseil de ville qu'en 1782.

L'affaire Fauche

Peu après le scandale du Système de la nature, la Société typographique est déchirée par des querelles intestines. Tout en étant associé à la Société typographique, Samuel Fauche qui a conservé sa boutique de libraire, continue à faire du commerce de son côté. Au début de 1772, il signale à ses partenaires qu'il vient d'acheter une grande quantité d'exemplaires du Gazetier cuirassé. Ce pamphlet, dû à la plume de Théveneau de Morande, est un recueil

d'anecdotes scandaleuses sur la cour de France. Echaudés par le coup qu'ils viennent de recevoir avec la publication du Système de la nature, Ostervald et Bertrand «exigent & obtiennent» du libraire «sur sa parole d'honneur qu'il n'en vendroit point dans cette ville, luy ayant représenté les facheuses affaires qui pourroient en résulter pour la Société même dont il étoit membre, & que l'on ne manqueroit pas d'accuser d'avoir part au débit de ce Libelle odieux¹⁰». Malgré sa promesse, Fauche passe outre et remet 12 exemplaires du libelle au concierge d'une «société très nombreuse composée des personnes les plus distinguées & celui-ci en débite publiquement pour le compte du libraire». Ostervald et Bertrand en sont informés. Il interviennent aussitôt et s'empressent de se disculper auprès du magistrat. L'affaire est étouffée. Un mois plus tard (mai ou juin), le libraire lyonnais Pierre Duplain fait dédouaner et contrôler à la Chambre syndicale de sa ville un ballot qu'il vient de recevoir de la Société typographique. A sa grande surprise, il y découvre 50 exemplaires du Gazetier cuirassé qu'il n'a pas commandés. «Sur le champ tout le Ballot est saisi confisqué & brullé, & l'on en dresse un verbal qui est envoyé à Mr. Le Chancelier de France.» Duplain réussit à se justifier et s'empresse de se plaindre à la Société qui l'a mis dans une situation délicate. Mais il adresse sa lettre au signataire de la lettre d'avis, au responsable de l'expédition qui n'est autre que Fauche. Or, le paquet indésirable avait évidemment été glissé dans la balle par l'imprudent libraire qui le destinait à un de ses correspondants lyonnais. Fauche se garde bien de communiquer la lettre à ses associés. Mais le pot aux roses ne tarde pas à être découvert grâce aux informations qu'Ostervald et Bertrand reçoivent par ailleurs d'un ami lyonnais.

Indignés de cette nouvelle indélicatesse, Ostervald et Bertrand décident de se séparer de leur associé. Ce dernier le prend de haut et réclame d'importants dédommagements, soit 10000 livres tournois de Neuchâtel sous forme d'ouvrages, outre le remboursement des 3000 livres de Neuchâtel qu'il avait mis dans l'affaire comme les trois autres associés. S'ensuit une longue procédure de séparation qui se terminera le I^{er} mai 1773, à la satisfaction du libraire.

Fauche entre alors en concurrence avec ses anciens associés. Il crée son propre établissement typographique. Grâce à la protection de quelques notables neuchâtelois, il a la chance de pouvoir établir quelques beaux ouvrages scientifiques, une belle édition de l'Etat et délices (1778) de la Suisse, d'Abraham Ruchat, les Œuvres d'Histoire naturelle et de philosophie (1779–1783) de Charles Bonnet, le premier tome de l'édition originale des Voyages dans les Alpes (1779) d'Horace-Bénédict de Saussure ainsi que ses Essais sur l'hygrométrie (1783).

Il gâche toutefois sa réputation en continuant parallèlement d'évoluer dans le monde trouble du livre clandestin. Il n'hésite pas ainsi à acheter en 1775 un manuscrit explosif de Mirabeau: l'Essai sur le despotisme. Détenu au fort de Joux, où il jouit d'une semi-liberté, le remuant écrivain qui descend à Neuchâtel pour proposer son manuscrit est reçu à bras ouvert par le petit libraire neuchâtelois. Deux éditions de l'Essai sont procurées en l'intervalle de quelques mois (1775-1776). La réputation que Fauche se fait dans la typographie interlope lui vaut quelques années plus tard d'être choisi par Sébastien Mercier pour imprimer la première édition du Tableau de Paris (1781). En revanche, il n'imprimera pas la deuxième édition considérablement augmentée qui sèmera la discorde dans la famille Fauche. Celle-ci sera publiée contre son gré par son gendre et commis Jérémie Witel abouché avec son fils Jonas. Après avoir acheté le manuscrit de Mercier à prix d'or - 8400 livres de France 12 - les deux compères déserteront l'entreprise familiale pour fonder leur propre maison d'édition. L'ouvrage sera un des grands succès de librairie du siècle 13.

Le départ de Samuel Fauche sera compensé, le Ier janvier 1777, par l'arrivée d'Abram Bosset-de-Luze (1731–1781). La collaboration de ce riche homme d'affaires, associé à la maison Pourtalès & Cie et à la Fabrique d'indiennes du Bied, est une aubaine pour la Société. Elle lui permet de consolider son assise financière et d'élargir son horizon commercial. Elle correspond à sa période la plus flamboyante, lorsqu'elle est engagée notamment dans la réimpression de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, avec 11 presses roulantes. Bosset s'occupera surtout de la direction des finances de la Société typographique. Sa mort, en 1781 la privera d'un important soutien.

La mort prématurée de Jean-Elie Bertrand, en février 1779, sera aussi un coup très dur pour la Société typographique qui devra faire appel à des collaborateurs extérieurs pour reprendre au pied levé la rédaction du Journal helvétique et des Descriptions des arts et métiers. Après la mort de son mari, Mme Bertrand jouera un rôle important dans la maison. Cultivée, d'un esprit supérieur, elle tiendra le comptoir et assurera les affaires courantes lors des déplacements prolongés de son père et de Bosset. La correspondance qu'elle échange avec eux fait apparaître une femme digne de confiance Parfaitement au courant des activités de la Société.

L'atelier

Faire tourner un atelier typographique au XVIII^e siècle n'est pas chose facile, surtout dans une petite ville de province où l'imprimerie est modestement implantée. Une des grandes difficultés est de trouver du personnel stable et qualifié qu'il faut aller chercher parfois très loin, dans les grandes métropoles typographiques.

La bonne marche d'un atelier dépend en grande partie de la personnalité de son chef, du prote, chargé entre autres de faire régner «l'ordre & l'harmonie parmi ses ouvriers». Or, la tâche est loin d'être aisée. La main

d'œuvre typographique à la fin des Lumières est indocile, turbulente, et querelleuse. C'est qu'elle est composée d'hommes plutôt jeunes, pour la plupart célibataires, qui mènent rarement une vie rangée. De plus, fort instable, elle ne s'attache guère à une entreprise. On change volontiers de maître dans l'espoir de trouver ailleurs meilleure fortune, mais aussi pour voyager, accomplir le tour de France, découvrir le monde ou faire de nouvelles expériences, tenter aussi, mais plus rarement, de fonder un établissement. Les engagements ne durent ainsi généralement que quelques mois.

Faute d'un contremaître capable, la Société typographique fait de mauvaises expériences durant les premières années. L'instabilité règne dans l'entreprise où les protes se succèdent. Durant les intérims, la direction de l'imprimerie est assurée tant bien que mal par le professeur Bertrand qui tient la banque des ouvriers, corrige les épreuves, etc. En septembre 1772, la Société typographique réussit enfin à dénicher, à Paris, un prote de haut niveau grâce à l'entremise du banquier Perregaux: le Liégeois Jean-Barthélemy Spineux (1738–1806), prote de l'imprimeur parisien Cellot. Spineux accepte d'être débauché pour 1200 livres de France. Il passera dixsept années, presque sans interruption, au service de la Société typographique, jusqu'à la fermeture de son atelier, en 1789.

Son arrivée apporte une grande amélioration dans le fonctionnement de l'atelier comme l'a démontré Jaques Rychner¹⁴. Le nouveau prote est précis, il a le sens de l'organisation, et sait diriger du personnel. Mieux encadré, celui-ci se stabilise. Il a tôt fait de gagner l'estime de ses patrons enfin soulagés du pesant fardeau que représente la conduite d'un atelier typographique.

Spineux marque naturellement de son empreinte la production de l'atelier de la Société typographique. On lui doit par exemple l'usage des chiffres romains dans la composition des signatures. Presque tous les ateliers de Suisse romande recourent alors aux chiffres arabes, une pratique qui vient d'Allemagne.

Une production sans luxe

Réalisée en partie avec du matériel typographique acheté à Paris, chez Fournier Jeune, la production de la Société typographique est marquée par le style Louis XV. Les pages de titre présentent de façon presque systématique des lettres de fantaisie, rococo, perlées, ombrées ou évidées. L'ornementation puise aussi largement dans le répertoire baroque. Elle n'est pas très variée. Comme la plupart des imprimeries romandes de l'époque, la Société typographique dispose d'un petit stock de fleurons gravés sur bois ou en fonte ainsi que de petites vignettes de fontes dont l'assemblage permet toutes les combinaisons possibles. Ces petits éléments qui apparaissent sur les pages de titre servent aussi à composer des bandeaux. Les fleurons sont utilisés à la fois sur les pages de titre ou en cul de lampe. Invention de Fournier Jeune, les vignettes à combinaisons de la Société typographique proviennent de la maison parisienne. En revanche, c'est à Bâle que les éditeurs neuchâtelois se procurent une partie de leurs fleurons en bois, chez le graveur Hieronymus von der Finck.

En s'attachant à offrir au public des éditions bon marché, la Société typographique doit économiser sur tout. Les papier fins d'Auvergne ou les caractères des grandes fonderies parisiennes sont un luxe qu'elle peut rarement s'offrir. D'où la facture assez modeste de ses imprimés qui sont presque tous de petit format, in-octavo ou in-12. Elle ne peut songer aussi à illustrer ses ouvrages de coûteux frontispices ou de planches, sauf rares exceptions. La Description des arts et métiers en est une. Dépourvue de planches, la réimpression in-quarto n'aurait évidemment aucun intérêt. Les rares planches qui illustrent les ouvrages de la Société typo-

graphique sont d'ailleurs toutes des reproductions ou des emprunts. Un ouvrage présente toutefois une très belle composition originale: Les Essais sur la noblesse (1781) d'Antoine Barthès de Marmorières, un des seuls livres de grand format (in-quarto) sortis de l'atelier de la rue du Bassin. Mais cette planche est fournie par l'écrivain qui publie l'ouvrage à ses frais.

... tournée vers la mode et l'actualité

Il est difficile d'établir une liste complète des impressions de la Société typographique. En effet, beaucoup d'ouvrages ont paru sous de fausses adresses ou sous le voile de l'anonymat. Certes, tous les imprimés sont indiqués dans les registres de l'atelier (ou banques d'ouvriers). Mais cette série est malheureusement incomplète. Commencée en novembre 1770, elle s'achève en septembre 1782. Sept ans d'activité ne sont pas couverts par ces précieux registres. L'existence d'ouvrages parus avec la fausse adresse de la Société typographique ne facilite pas notre enquête.

En l'état de nos recherches, nous pouvons cependant estimer que la Société typographique a mis sous presse entre 220 et 250 ouvrages de 1769 à 1789.

Dans son ensemble, la production reflète le goût littéraire de l'époque.

LÉGENDES POUR LES QUATRE PAGES SUIVANTES

- 11 Immense succès de librairie, l'«Encyclopédie» fut réimprimée et rééditée en plusieurs formats (in-folio, inquarto et in-octavo), en Italie, en France et en Suisse afin de toucher le plus grand nombre de lecteurs. Photo Giorgio Savini, Le Locle.
- 12 Page de titre du premier tome de l'édition in-quarto coédité par la Société typographique.
- 13 Une des planches de la «Description» neuchâteloise «des arts et métiers» reproduite d'après l'édition parisienne, par Billé.
- 14 De 1769 à 1782, le «Journal helvétique» fut publié par la Société typographique. Photo Giorgio Savini, Le Locle.



ENCYCLOPEDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS,

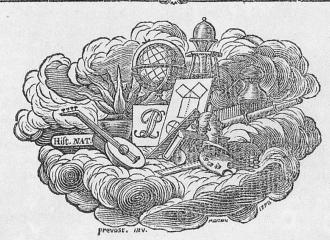
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M. DIDEROT; ET QUANT A LA PARTIE MATHÉMATIQUE, PAR M. D'ALEMBERT.

> Tantum series juncturaque pollet, Tantum de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

TROISIEME ÉDITION.

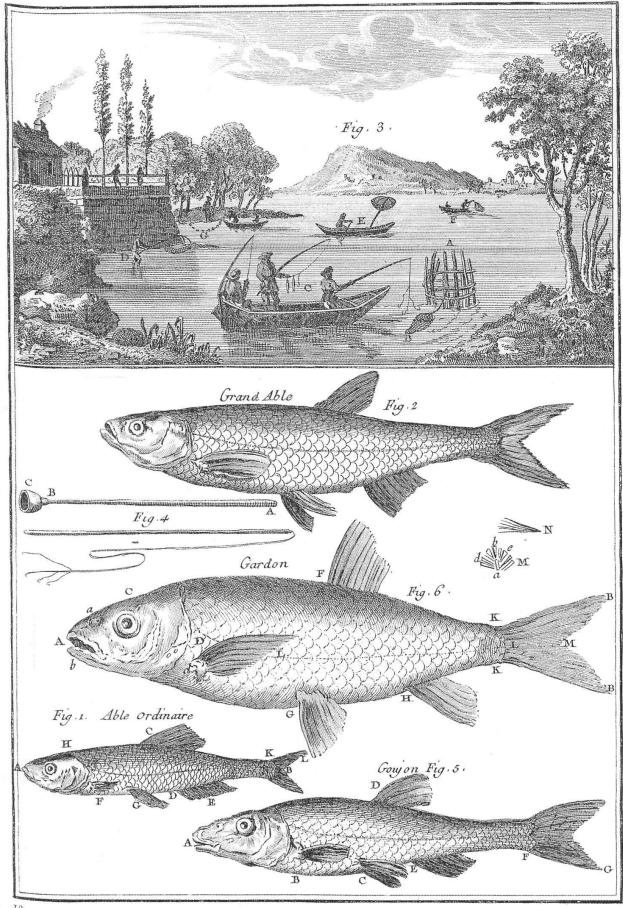
TOME PREMIER.

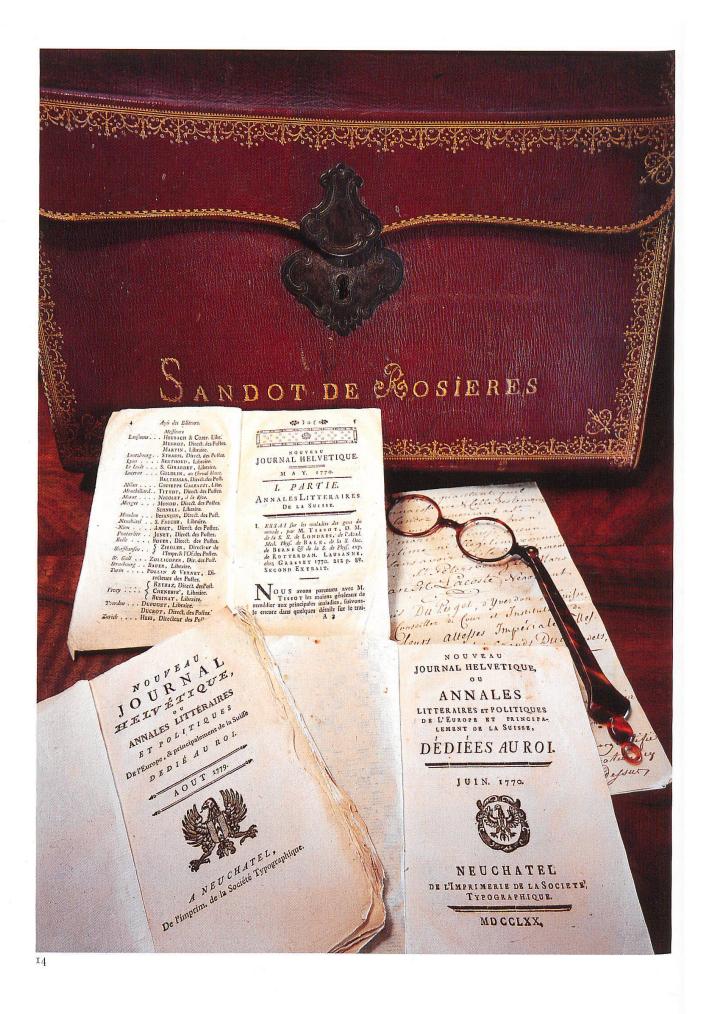


Chez Jean-Léonard Pellet, Imprimeur de la République.

A NEUFCHATEL, Chez la Société Typographique.

M. DCC. LXXVIII.





Elle comprend d'abord les livres qu'on se dispute dans les cabinets littéraires et les cabinets de lecture, romans, théâtre, livres de voyage, etc. Parmi d'autres, Les Liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos, L'Histoire de Gil Blas de Santillane de Le Sage, La vie et les opinions de Tristram Shandy de Sterne ou les romans sentimentaux de l'intarissable Marie-Jeanne Laboras de Mézières Riccoboni; dans le domaine du théâtre: Le Barbier de Séville de Beaumarchais, La Brouette du vinaigrier, Zoé ou l'Habitant de la Guadeloupe, du prolifique Sébastien Mercier, Le Célibataire de Dorat, ou le Théâtre de Stéphanie Félicité de Genlis; dans la littérature de voyage, les récits des grands navigateurs et explorateurs des Lumières (Bougainville, James Cook, Coxe, ou Pococke). La Société typographique produit aussi un nombre important de manuels professionnels et d'ouvrages d'étude dont certains sont destinés au marché local (Dictionnaire de chymie de Macquer, Cours de géographie élémentaire d'Ostervald, Abrégé des principes de la grammaire française de Restaut, Eléments de mathématiques, Eléments d'histoire moderne de Millot,

Elle ne néglige pas les besoins de l'Eglise neuchâteloise et de ses fidèles. Elle imprime et réimprime la *Bible* d'Ostervald, des liturgies, des recueils de sermons d'Henri-David de Chaillet ou de Jean-Elie Bertrand, etc. Pour cette production traditionnelle, elle dispose à l'étranger de la clientèle huguenote de Montpellier, Nîmes, Montauban ou La Rochelle.

Une autre partie du catalogue s'adresse à une frange de lecteurs plus aisée et plus exigeante. On y découvre d'abord des ouvrages encyclopédiques et de vulgarisation scientifique tels que l'Encyclopédie in-quarto dont la Société imprime cinq volumes; les cahiers superbement illustrés des Descriptions des arts et métiers; des essais philosophiques et politiques (Système de la nature d'Holbach, Essai philosophique sur le monachisme de Linguet); des livres d'histoire (Histoire de l'Amérique de Robertson); des livres

de droit (Le Droit des Gens d'Emer de Vattel; Théorie des lois criminelles, Bibliothèque philosophique du législateur, de Brissot de Warville).

Cette production qui s'étend sur une vingtaine d'années paraît, pour la plus grande partie, entre 1771 et 1783. Elle correspond surtout à des réimpressions d'ouvrages. Cette politique «éditoriale» est conforme au projet initial des fondateurs dont le mobile principal est d'obtenir des gains rapides et substantiels. Elle vise à reproduire, à moindres frais, des ouvrages à succès et de débit facile, transformant souvent de beaux in-quarto ornés de belles planches en petits livres modestes, sans illustrations. Tel est le traitement impitoyable que la Société typographique fait subir, par exemple, à la belle édition du Voyage autour du monde de Bougainville qu'elle contrefait à deux reprises, contribuant, il est vrai, à la démocratisation du livre. Pour repérer les ouvrages à la mode, la Société typographique fait des études de marchés, sondant ses multiples correspondants, disséminés dans toute l'Europe, libraires, imprimeurs, courtiers. Elle dispose parfois de véritables agents littéraires, tel Quandet de Lachenal, qui navigue dans les eaux troubles de la librairie clandestine parisienne. Pendant plus de trois ans (1780-1783), elle bénéficie des conseils avisés de cet homme cultivé, fin et spirituel, parfaitement au courant du marché littéraire parisien et capable de juger la valeur d'un ouvrage et l'opportunité de le contrefaire.

Quandet rend de multiples services à la Société typographique. Il lui procure ainsi plusieurs des ouvrages brûlants qu'elle se propose de contrefaire, telles *Les Liaisons dangereuses*.

Pour prospecter le marché et faire avancer leurs affaires, les directeurs de la Société typographique et leurs commis partent souvent en voyage. Ostervald et Fauche font la tournée des libraires lyonnais en mars 1772, Jean-Elie Bertrand en 1773; en 1775, Ostervald est à Paris où il observe avec attention

la scène typographique et littéraire; au printemps 1777, il y retourne accompagné de Bosset; en 1778, le commis Jean-François Favarger accomplit un gigantesque tour de France au cours duquel il recueille quantité de renseignements sur le goût littéraire de la province française.

La décision de se borner d'abord dans la réimpression d'ouvrages à succès explique la pauvreté du catalogue de la Société typographique en éditions originales, du moins dans le domaine de la littérature des Lumières. Rares sont les auteurs qui réussissent à intéresser la Société typographique à leurs manuscrits. Il faut la réputation d'un Louis-Sébastien Mercier, un des écrivains les plus populaires du temps, pour obtenir cette faveur. Après avoir imprimé le Tableau de Paris pour le compte de Jérémie Witel et de Jonas Fauche, elle achète plusieurs manuscrits à Mercier: la première partie de son Bonnet de nuit ainsi que des pièces de théâtre. Mais le cas de Mercier est particulier. Pendant quelques années (1781-1784), l'écrivain vit à leurs côtés et fréquente la bonne société neuchâteloise. Venu à Neuchâtel en juillet 1781 pour traiter avec Samuel Fauche pour la seconde édition de son Tableau de Paris, il tombe sous le charme de la petite cité où il se retire pour écrire.

Les grandes entreprises typographiques

Deux entreprises de grande envergure marquent la production typographique de la Société typographique: l'édition inquarto de l'*Encyclopédie* (1778–1781) et les Descriptions des arts et métiers (1771–1783).

La réimpression de l'*Encyclopédie* ¹⁵ est un des premiers projets des directeurs de la Société typographique. En juillet 1769, ceux-ci tentent de prendre contact avec le détenteur des droits, le puissant libraire Charles-Joseph Panckoucke, pour lui offrir leurs presses. L'«Atlas» de la librairie ne donne pas suite aux propositions des Neuchâtelois qui sont encore d'obscurs éditeurs

et lance une édition in-folio en association avec Gabriel Cramer et Samuel de Tournes, les deux grands libraires genevois. Mais l'affaire tourne mal. Les trois premiers volumes sont confisqués. De plus, l'édition est concurrencée par les éditions italiennes in-folio de Lucques et de Livourne ainsi que par la nouvelle version in-quarto de Fortuné Barthelémy de Félice, destinée surtout à la clientèle protestante.

Malgré la saturation progressive du marché, les directeurs de la Société typographique ne renoncent pas à leur projet et reviennent à la charge auprès de Panckoucke. En 1776, ce dernier cède aux éditeurs neuchâtelois pour 108000 livres la moitié de ses droits et privilèges sur le célèbre Dictionnaire. Le contrat stipule la préparation d'une nouvelle série in-folio réimprimée par la Société typographique et le projet d'une nouvelle édition refondue. Mais ce contrat ne sera pas respecté. En 1777, Panckoucke et la Société typographique sont pris de court par l'entreprise du libraire lyonnais, Joseph Duplain: ce dernier prépare l'impression d'une encyclopédie in-quarto, à bon marché, comprenant 36 volumes de texte accompagnés de trois volumes de planches, au prix de 344 livres seulement (contre 1400 livres pour la première édition). Le succès de la souscription de cette encyclopédie est tel que Panckoucke décide de s'aboucher avec le libraire lyonnais. La Société typographique se voit contrainte d'en faire de même.

L'édition sera imprimée à plus de 8000 exemplaires en trois tirages successifs. Les deux premiers tirages paraîtront sous le nom de l'imprimeur genevois Jean-Léonard Pellet et le troisième avec la double adresse Pellet et Société typographique de Neuchâtel. Cette entreprise exigera des moyens gigantesques: pour imprimer les 300000 volumes de l'ouvrage en trois ans seulement, il faudra faire appel à de nombreux ateliers, à Genève, Lyon, Trévoux, Grenoble, etc. Dévoreuse de matières premières, l'impression assèchera pendant

plusieurs années le marché du papier. La Société typographique prendra naturellement part à l'impression. Toutefois, cinq volumes seulement sortiront de son atelier: un volume de la troisième édition et 4 de l'édition «Pellet». Il lui faudra cinq mois pour imprimer un seul de ces volumes, tiré à 6000 exemplaires, en affectant à cette opération six presses et une quinzaine d'ouvriers.

L'édition de l'in-quarto donnera lieu à de sourdes machinations et dressera les éditeurs les uns contre les autres. Elle mettra à rude épreuve les nerfs d'Ostervald et de Bosset mais leur rapportera apparemment de substantiels bénéfices.

L'établissement d'une édition économique de la Description des arts et métiers est aussi un des premiers projets de la Société typographique. Cette superbe encyclopédie illustrée des techniques (1761–1788) dont l'idée revient à Colbert, est alors en cours de publication, à Paris, sous les auspices de l'Académie royale des sciences. Avec ses planches magnifiquement gravées, ce grand in-folio, d'un coût élevé, s'adresse à une clientèle fortunée. Les éditeurs neuchâtelois ont tôt fait d'imaginer le profit qu'ils pourraient tirer d'une édition plus petite, établie à moindres frais et dont le prix serait accessible à un plus grand cercle de lecteurs. Ils se procurent sans tarder les cahiers déjà parus et se mettent à l'œuvre. Jusqu'à sa mort, le professeur Jean-Elie Bertrand consacre une grande partie de son temps à cette publication qui est plus qu'une simple reproduction de l'édition parisienne. Sollicitant le concours de savants suisses et étrangers, il précise pour certains arts les usages propres à d'autres pays tels que la Suisse ou l'Allemagne. Ainsi sont ajoutées, dans le quatrième tome, la «manière dont l'art du tuilier et briquetier s'exerce en Suisse» et «la méthode suivie en Allemagne et en Suisse pour couvrir les maisons de chaume»; l'édition neuchâteloise est aussi augmentée dans le tome dixneuf d'un métier nouveau, l'«art du tourbier», rédigé par Roland de La Platière, inspecteur-général des manufactures de Picardie. Ces ajouts sont bien sûr d'importants atouts que les éditeurs font valoir pour vendre leur édition.



Un des scandaleux pamphlets de l'Ancien Régime que Fauche diffusait à l'insu de ses associés.

La plupart des gravures copiées sur celles de l'édition de Paris, sont réduites «géométriquement», au pantographe. Elle sont inversées du fait que l'empreinte sur papier renverse la composition. Pour les réaliser, la Société typographique s'adresse d'abord au célèbre atelier de Chrétien de Mechel, à Bâle, avant de se tourner vers des graveurs français, Sellier et Billé, pour des raisons d'économie.

L'espoir que les éditeurs neuchâtelois avaient mis dans cette publication est déçu. Ils comptaient beaucoup sur le marché français. Or, celui-ci se révèle hermétique. La Description in-folio bénéficie en France d'un privilège exclusif. Ses propriétaires – l'Académie des sciences, puis le redoutable libraire Moutard - s'opposent fermement à l'introduction de l'édition neuchâteloise, plus avantageuse, qui les priverait naturellement d'une partie de leur clientèle. Les éditeurs de la Société typographique ont beau multiplier les interventions au plus haut niveau, auprès du garde des sceaux, du directeur de la Librairie, voire du ministre des affaires étrangères, rien n'y fait. Leurs agents à Paris s'épuisent les uns après les autres dans cette affaire interminable. En 1781, la Société typographique décide malgré tout de faire acheminer dans le royaume quelque 65 exemplaires souscrits par ses clients français. Les ballots sont malheureusement saisis à Dijon. Excédé, Ostervald écrit le Ier mars 1781: «Jamais livre impie, téméraire, attaquant Dieu et les hommes n'essuya une aussi étrange persécution 16.»

L'impossibilité d'écouler l'édition en France contribuera à précipiter la déconfiture de la Société typographique qui avait investi un capital considérable dans cette luxueuse publication.

Le commerce de librairie

Lors de la fondation de leur entreprise, les éditeurs de la Société typographique avaient exclu l'idée de faire du «commerce de livres qui n'aboutit souvent qu'à remplir des magasins d'Imprimés sans aucune valeur réelle¹⁷». Mais ils ont tôt fait de se raviser. En bornant leur offre à leurs propres impressions, en nombre limité, ils se seraient privés de la clientèle de nombreux libraires détaillants. L'intérêt de ceux-ci est de commander des articles variés à quelques exemplaires, rarement plus d'une

douzaine, ce qui leur permet alors d'obtenir le 13^e gratis. Pour s'assurer cette clientèle, les éditeurs neuchâtelois se tournent vers la librairie, vendant aussi bien en gros qu'en détail. Pour varier leur fonds, ils prennent l'habitude d'échanger avec des confrères une partie du tirage de leurs ouvrages. Ils tirent par exemple 1000 exemplaires d'un roman à la mode dont ils échangent la moitié ou le quart contre autant d'exemplaires d'un récit de voyages publié par un autre imprimeur. Cette pratique permet de diversifier l'offre tout en diminuant les risques de mévente d'une édition. L'unité de base de ce troc n'est pas le livre broché ou relié, mais la feuille. Grâce à ce commerce, les magasins de la Société typographique vont se remplir rapidement de livres d'assortiment. En 1773, ils peuvent proposer déjà plusieurs centaines de titres. En 1785, leur catalogue en compte près de 800 dont une centaine tout au plus sortent de leur imprimerie. Selon le professeur Robert Darnton auteur de nombreux ouvrages sur les activités commerciales de la maison neuchâteloise, celle-ci est alors, en Europe, un des plus importants libraires en gros. Ses ballots qui circulent dans tous les pays, dans toutes les capitales, mais aussi dans les provinces les plus reculées témoignent de la richesse de ses magasins où repose l'ensemble de la littérature disponible de l'époque. Ils contiennent de tout, livres encyclopédiques, romans légers, pièces de théâtre, chroniques scandaleuses, bibles, traités de droit, récits de voyage, livres d'étude, manuels professionnels etc. Les grands classiques (Montesquieu, Molière, Racine etc.), les ténors de la république des lettres (Voltaire, Rousseau, Diderot), les auteurs à la mode (Mercier, Mirabeau, Raynal) côtoient d'obscurs plumitifs dont les ouvrages ont pourtant marqué la pensée des Lumières: Luchet, Baudouin de Guémadeuc ou Thévenaud de Morande.

Ce trafic se fait librement dans la plupart des pays européens, car il ne concurrence pas la production indigène. Mais il ne se fait pas sans difficultés. Les frais de transport et de douane sont considérables. Les ballots n'arrivent pas toujours à bon port et bien conditionnés. Ils sont souvent malmenés par des voituriers négligents, gâtés par les intempéries, pillés au cours du voyage.

Les envois de livres suspects ne sont pas évidemment à l'abri de saisies. Les magasins de la Société typographique regorgent en effet de livres osés dits philosophiques, libelles, pamphlets, romans pornographiques. Malgré le scandale déclenché par la réimpression du Système de la nature, les directeurs de la Société typographique n'ont pas hésité à se lancer dans ce trafic fort lucratif. Cette littérature hautement épicée est proposée aux libraires les plus avertis dans de petites notes séparées épinglées au catalogue officiel. Soigneusement dissimulée dans les balles, elle voyage en compagnie d'ouvrages sages et inoffensifs. Pour égarer les soupçons de douaniers trop curieux, on marie astucieusement, les feuilles d'un ouvrage pornographique avec celles d'un ouvrage religieux.

L'exportation de livres en France est soumise en revanche à des formalités tracassières. Les ballots sont plombés à la frontière par les commis des fermes qui remettent un document – dit acquit à caution – au voiturier. Ce document est déchargé dans la ville de destination par les officiers des douanes et des chambres syndicales (juridiction commerciale de la communauté des libraires et imprimeurs) où les livres subissent un contrôle sévère. Les livres suspects sont évidemment saisis.

Les contrefaçons et les livres prohibés ne peuvent naturellement être exportés légalement. La Société typographique a ainsi recours à des passeurs qui transportent les ballots au-delà de la frontière. Cette pénétration clandestine se fait de nuit, par des chemins détournés. Portées à dos d'homme dans la région frontalière, elles sont prises en charge ensuite par des voituriers. Les Verrières, Frambourg et Pontarlier constituent une des principales zones de contrebande.

La Société typographique ne dédaigne pas le commerce de proximité. Ses activités aiguisent la curiosité des lecteurs de la principauté qui viennent volontiers acheter les dernières nouveautés à son comptoir. Elle dispose d'un important relais dans les Montagnes grâce au commerce de Samuel Girardet.

Epilogue

Comme la plupart des imprimeries périphériques, la Société typographique disparaît à la veille de Révolution française. Son activité ralentit déjà au début des années 1780, avec la fermeture progressive du marché français. Elle subit de plein fouet les mesures restrictives et protectionnistes prises par le gouvernement, telle que l'obligation (dès le 12 juin 1783) de faire passer par Paris tout ballot venant de l'étranger qu'il soit en transit ou destiné à n'importe quelle ville de province.

Elle souffre aussi de la concurrence qui devient toujours plus vive, de la surabondance des contrefaçons. Elle est surtout ébranlée de l'intérieur par les mauvaises affaires, le manque de liquidités. A l'automne 1784, elle a un énorme découvert de 75 000 livres. A ce moment, Ostervald ne contrôle plus la société. Deux administrateurs délégués, Bergeon et Gaudot, signent désormais à sa place. En 1789, l'atelier ferme ses portes. Une partie du matériel, dont trois des dix-sept presses, est rachetée par Abraham-Louis Fauche-Borel, fils de Samuel Fauche, pour 8000 livres de France. Le nouvel imprimeur reprend aussi les droits de la Feuille d'avis et engage comme prote Jean-Barthélémy Spineux.

Le commerce de librairie se poursuit cependant jusqu'à la mort d'Ostervald, en 1795. Le grand patron de la Société typographique se consolera de l'écroulement de son entreprise en participant activement à la constitution de la Bibliothèque de la Ville. Il lui restera aussi la satisfaction d'avoir contribué à faire de Neuchâtel, «le lieu où l'on imprimait les ouvrages politiques et philosophiques les plus hardis», et d'où «la lumière s'est répandue dans tout le monde 18».

NOTES

¹ Ce survol est un condensé d'un des chapitres de l'ouvrage paru dans la série Patrimoine de la Bibliothèque publique et universitaire: L'édition neuchâteloise au siècle des Lumières: la Société typographique de Neuchâtel (1769-1789): recueil d'études publié par Michel Schlup, textes de Robert Darnton, Jacques Rychner et Michel Schlup, catalogue des livres de la Société typographique de Neuchâtel établi par Michael Schmidt, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire (BPUN), 2002, conception et production: Editions Gilles Attinger, Hauterive. Ce recueil accompagne l'exposition réalisée sur le même thème à la Bibliothèque publique et universitaire, réalisée par Michel Schlup, avec la collaboration de Dominique de Montmollin et Michael Schmidt.

Sources manuscrites:

BPUN, Archives de la Société typographique.

Principaux ouvrages et articles utilisés:

Darnton, Robert, «Le livre prohibé aux frontières: Neuchâtel», dans *Histoire de l'édition française*, tome 2, Paris, Promodis, 1984, t.2, pp. 343-359.

Darnton, Robert, «Le marché littéraire français vu de Neuchâtel, 1769–1789», dans Aspects du livre neuchâtelois, Neuchâtel 1986, pp. 59–75.

Guyot, Charly, De Rousseau à Mirabeau: Pèlerins de Môtiers et prophètes de 89, Neuchâtel, Victor Attinger, 1936.

Jeanprêtre, John, «La Société typographique de Neuchâtel, 1769–1798», Musée neuchâtelois,

1949, pp. 70 et ss.

Rychner, Jacques, «A l'ombre des Lumières: coup d'œil sur la main d'œuvre de quelques imprimeries du XVIII° siècle», Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1976, vol. 151–155, pp. 1925–1955.

Rychner, Jacques, «Fonctions et tribulations d'un prote au XVIII^c siècle: Jacques-Barthélemy Spineux, 1738–1806», dans Aspects du livre neuchâtelois. Neuchâtel 1086, pp. 187–260.

châtelois, Neuchâtel 1986, pp. 187-269. Schlup, Michel, Trésors de l'édition neuchâteloise, Neuchâtel, Gilles Attinger, 1981.

- ² Cf. la bibliographie publiée dans le recueil cité ci-dessus.
- ³ Fondé en 1732 par Louis Bourguet (1678–1742), le *Mercure suisse* a été pendant cinquante ans (1732–1782) une des grandes tribunes littéraires et scientifiques de la Suisse. Il est publié à Neuchâtel. De 1769 à 1782 il est édité par la Société

typographique sous le nom de Nouveau Journal helvétique puis Journal de Neuchâtel. Cf. notamment mon article «Diffusion et lecture du Journal helvétique au temps de la Société typographique de Neuchâtel, 1769–1782», paru dans La Diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime, Actes du colloque international de Nimègue, 3–5 juin 1987, Amsterdam, Maarsen, 1988.

⁴ BPUN, ms Société typographique 1095, Copie-lettres A, p. 133, à Pierre Gosse, 19 avril 1770.

5 BPUN, ms Société typographique 1095, Co-

pie-lettres A, p. 8.

⁶ BPUN, ms Société typographique 1232 «Permis d'imprimer», permission du 26 août 1771 (Seigneurie) et du 3 septembre 1771 (Ville).

⁷ BPUN, ms Société typographique 1095, Copie-lettres A, p. 419, lettre du banneret au gouver-

neur de Lentulus, du 4 juillet 1771.

⁸ Cité par Charly Guyot dans son article «Imprimeurs et pasteurs neuchâtelois: l'Affaire du Système de la nature, 1771», Musée neuchâtelois, 1946, pp. 80–81.

9 *Ibidem*, p. 112.

Sur toute cette affaire, voir les pièces du procès Société typographique contre Samuel Fauche, BPUN, ms Société typographique 1220, fol. 233 à 258; ainsi que le ms 1033, pp. 255–256 et 286.

France ou 1 livre 8 sols 7 deniers. Elle se subdivise en 20 sols de 12 deniers ou 10 batz de 4 kreutzers.

- ¹² Il s'agit d'une somme considérable, à une époque où un professeur de collège gagne environ 1000 livres de France par année. Le salaire du prote de la Société typographique est alors de 1200 livres de France.
- ¹³ Cf. sur l'édition mouvementée du *Tableau de Paris*, cf. Schlup, Michel, avec la collab. de Calame, Caroline, «L'édition du *Tableau de Paris* à Neuchâtel (1781–1783)», dans Mercier, Louis Sébastien, *Tableau de Paris*, éd. établie sous la dir. de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, pp. XCV–CLXXX.

Jacques Rychner sur les «Fonctions et tribulations d'un prote au XVIII^e siècle: Jacques-Barthélemy Spineux, 1738–1806», article cité dans la biblio-

graphie.

¹⁵ Sur l'édition de l'Encyclopédie et le rôle joué par la Société typographique, cf. Darnton, Robert, L'Aventure de l'Encyclopédie, 1775–1800: un best-seller au siècle des Lumières, Paris, Perrin, 1982.

¹⁶ BPUN, ms Société typographique 1109, Copie-lettres I, lettre à Quandet de Lachenal,

Ier mars 1781, p. 347.

Topie-lettres A, p. 5, au banquier Perregaux, 25 juillet 1769.

18 Jacques-Pierre Brissot, Le Patriote français,

28 octobre 1790.